

**Affaire suivie par :**

Michel RUPP

Michel.rupp@univ-pau.fr

Tél. : 05 59 40 70 97

## Règlement la foulée du campus palois 5km

1. Article 1 : description générale de l'événement  
L'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) organise l'événement « la foulée du campus palois ».  
Ce challenge s'effectue sur le campus de Pau (voir tracé ci-après)  
Départ : 15h
2. Article 2 : Modalités d'inscription ?  
Ce challenge est ouvert à tous les étudiants et personnels de l'UPPA ainsi qu'à tout étudiant hors UPPA.  
Les inscriptions (gratuites) se font en ligne via le formulaire dédié sur le site PYRENEES CHRONO.  
Une inscription sur place sera possible le jeudi 24 septembre entre 13h et 14h.
3. Article 3 : modalités de participation  
en individuel.  
Par équipe de 4 personnes de la même catégorie.
4. Article 3 : parcours  
Le parcours est constitué d'une boucle sur le campus de Pau qui devra être effectué 4 fois.  
La distance cumulée est d'environ 5 kilomètres



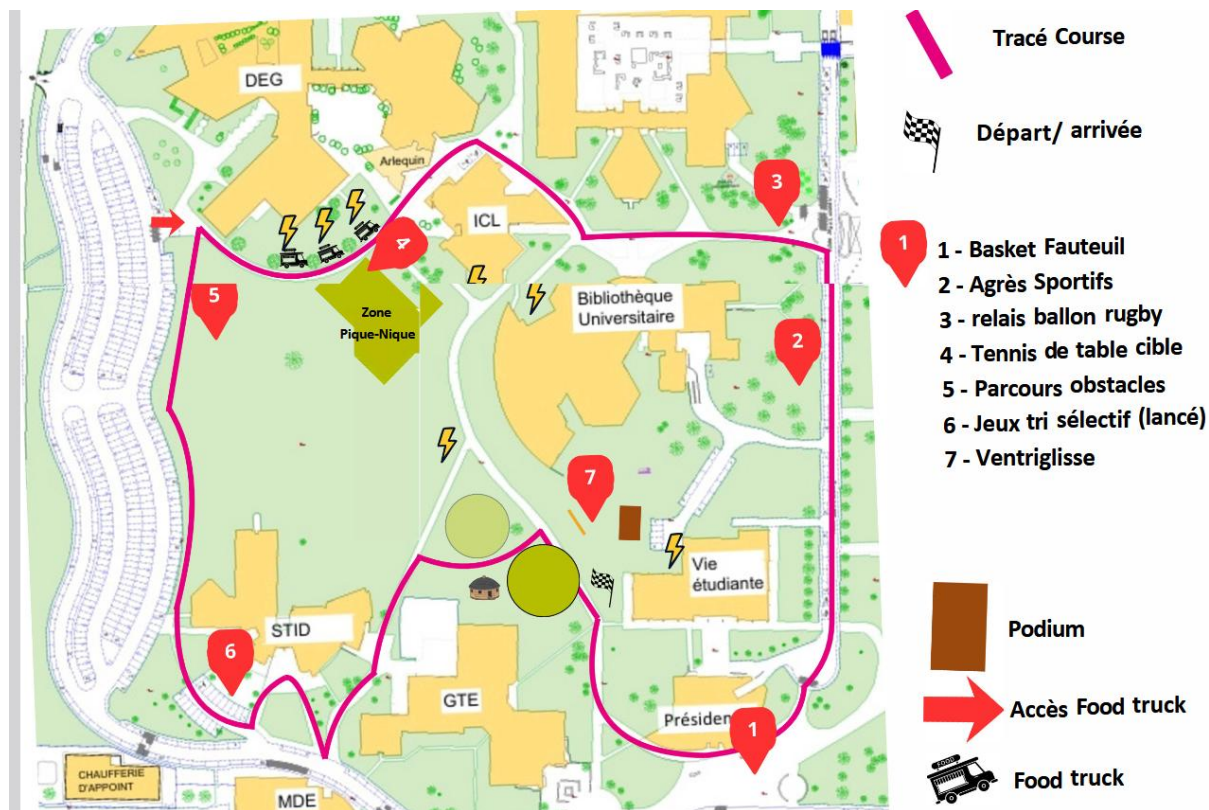
**SUAPS**

**Pôle formation et vie  
étudiante**

Maison de l'étudiant  
Avenue de l'université  
64012 PAU Cedex

+33 (0)5 59 40 70 96

<https://www.univ-pau.fr>



#### 5. Article 4 : résultats et classement

Un classement sera effectué en fonction de l'ordre d'arrivée.

Il y aura ces classements :

- a. Individuel par sexe
- b. Par équipe : 4 personnes de la même catégorie
  - i. Par formation pour les étudiants de l'UPPA
  - ii. Par école pour les étudiants hors UPPA
  - iii. Personnels de l'UPPA
  - iv. Equipe destin lié : les 4 personnes sont liées par une corde et font les tours ensemble

#### SUAPS

**Pôle formation et vie  
étudiante**

Maison de l'étudiant  
Avenue de l'université  
64012 PAU Cedex

+33 (0)5 59 40 70 96

<https://www.univ-pau.fr>